

CORETECH 5 : Résultats annuels 2023

Paris, le vendredi 29 mars 2024 – CORETECH 5 (FR0013371507 - MLCOT/ Eligible PEA-PME), société spécialisée dans la prise de participations dans des entreprises technologiques, annonce ce jour les résultats annuels 2023.

Les comptes annuels de l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan	167 005,88	Euros
Chiffre d'affaires	0	Euros
Résultat net comptable	-94 741,11	Euros

À propos de CORETECH 5

CORETECH 5 est une société spécialisée dans la prise de participations dans des entreprises technologiques.

Retrouvez toute l'information sur CORETECH 5 :
<https://coretech5.com/home>

CONTACT

CORETECH 5
contact@coretech5.com

Avertissements Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays. Aucune offre au public de titres financiers de CORETECH 5 n'a été, ni ne sera effectuée en France ou à l'étranger conformément à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été, ni ne sera publié ou visé par l'AMF. S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre État. Les actions nouvelles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens de la loi sur les valeurs mobilières des États-Unis, telle que modifiée (U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié). Les actions nouvelles ne peuvent être offertes, vendues, ou livrées aux États-Unis d'Amérique, sauf après enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission ou dans le cadre d'opérations bénéficiant d'une exemption à l'enregistrement prévue par le Securities Act. Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux États-Unis. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Ce communiqué ne peut pas être diffusé aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada ou au Japon.